

# 2026

*Le printemps des potiers*  
B a n d o l

RENCONTRES PROFESSIONNELLES

## TRANSITION DES FORMES : CONSTRUCTION CÉRAMIQUE

Mercredi 8 / jeudi 9 / vendredi 10 et samedi 11 AVRIL

Théâtre JULES VERNE, 83150 BANDOL

**INTERVENANTS :** Gil BROWAËYS (FR)  
Jean-François FOUILHOUX (FR)  
Icaro MAITERENA (ES)  
Anne VERDIER (FR)

**CONFÉRENCIERS :**

Judith CERNOGORA, *conservatrice du patrimoine à la Cité Céramique de Sèvres*  
Éric DELORME, *architecte spécialisé maison en terre*  
Jean-Michel DERVIEUX, *Ingénieur céramique Solargil SA*  
Frédéric JOULIAN, *anthropologue (EHES, Marseille)*

1. Les frais, leur remboursement

1.1. Vous êtes **Artiste Libre** (inscrit à l'URSSAF) vous appartenez à la **Maison des Artistes**, vous êtes **candidat étranger**, vous n'avez **aucun des statuts professionnels précités** (cas particuliers) :

- Le coût pédagogique du stage (frais d'inscription) est de 250€ que vous devez payer par chèque (ordre : Le Printemps des Potiers) à joindre à votre bulletin d'inscription ou par virement.
- Les étrangers peuvent payer sur place.
- Sauf possibilité locale ou exceptionnelle, aucun organisme ne prend en compte le remboursement de vos frais pour cette formation.

1.2. Vous êtes **élèves d'une école répertoriée** :

- Votre école doit effectuer **une demande globale**
- Les frais d'inscription sont de 100€ par candidat et de 250€ par accompagnateur, chèque (ordre : le Printemps des Potiers) à joindre à la demande globale avec le bulletin d'inscription.
- Vos frais ne sont pas pris en compte par un organisme connu de nous.

2. Concernant le bulletin d'inscription

- Ce document est notre principal outil de travail. Il importe donc qu'il soit correctement rempli, très lisiblement, et que tous les renseignements demandés soient exacts et complets (photocopies des statuts à joindre ou fiche explicative particulière).
- **Les demandes d'inscriptions passées par téléphone ne seront pas prises en considération.**

3. Hébergement, restauration

- Un repas en commun, bien entendu facultatif, est programmé sur le bulletin d'inscription. Soyez précis dans vos réponses (tout repas commandé sera encaissé).
- Restaurants et « baraques à sandwiches » sont nombreux à proximité.
- Nous vous invitons à consulter le site de l'office de tourisme de Bandol afin de trouver un logement.

4. Les rencontres professionnelles sont rendues possibles par le concours de:

- FAFCEA secteur fabrication et Service, Paris
- La ville de Bandol, action culturelle municipale
- Et notre partenaire officiel : **SOLARGIL S.A.**

**Contacts** : ASSOCIATION « LE PRINTEMPS DES POTIERS »

1979, route de Sanary, 83 190 OLLIOULES FRANCE

[rencontrespro@printempsdespotiers.com](mailto:rencontrespro@printempsdespotiers.com)

[www.printempsdespotiers.com](http://www.printempsdespotiers.com)

N°FOR 93830 463 883

Tel : 04 94 63 04 64

Sandra POLKOWSKI  
Responsable des inscriptions aux  
Rencontres Professionnelles  
Tel : 06 88 16 59 01 (à partir de 18h)  
[sandrapolkowski73@gmail.com](mailto:sandrapolkowski73@gmail.com)

Anne KROG ØVREBØ  
(English)  
Tel: 04 94 90 94 87  
[anne.krog@orange.fr](mailto:anne.krog@orange.fr)

BULLETIN D'INSCRIPTION **PRINTEMPS DES POTIERS 2026**  
RENCONTRES PROFESSIONNELLES DE BANDOL  
Mercredi 8, jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 AVRIL

**TRANSITION DES FORMES : CONSTRUCTION CÉRAMIQUE**

NOM _____ PRÉNOM _____	
RUE _____	
CODE POSTAL _____	VILLE _____
PAYS _____	TÉLÉPHONE _____
EMAIL _____ @ _____	
Etes-vous membre d'une association professionnelle? AAF <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> _____ (précisez laquelle)	
<b>STATUT</b>	
<input type="checkbox"/> ARTISTE LIBRE	joindre justificatif URSSAF
<input type="checkbox"/> MAISON DES ARTISTES	joindre justificatif
<input type="checkbox"/> ÉCOLES	la demande est collective, effectuée par un responsable de l'école Joindre une liste des élèves (nom-prénom-adresse-mail)
<input type="checkbox"/> ÉTRANGERS	
<input type="checkbox"/> CAS PARTICULIER (Amateur)	
<b>MODALITÉS RENCONTRES PROFESSIONNELLES</b>	
Règlement de <b>250 €</b> correspondant à l'inscription aux rencontres professionnelles	TOTAL : _____ €
Les élèves des écoles paieront <b>100 € et leur accompagnateur 250€</b>	
<b>REPAS ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION</b>	Repas à régler <u>à l'inscription</u>
Mercredi 8 avril, de 20h à 23h30 Repas, rencontres entre les stagiaires	<input type="text" value="pers"/> x 27 € = _____ €
<b>RÈGLEMENT (formation + repas)</b>	
Par chèque à l'ordre du PRINTEMPS DES POTIERS Ou par virement (motif : RENC 2026 + NOM) <b>IBAN:</b> FR 74 3000 20 39 6000 0007 9055 K93 <b>BIC:</b> CRLYFRPP	TOTAL : _____ €

J'accepte les conditions énoncées.  
(Lu et approuvé) manuscrit

A  
Signature

Le

L'association Le Printemps des Potiers et la Ville de Bandol déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident pendant la durée des Rencontres Professionnelles et de ces soirées. Nous vous rappelons que les animaux ne sont pas admis.

**TRÈS IMPORTANT**

**Date limite de réception du dossier complet le 28 MARS 2026**

*Sous réserve de modifications et d'améliorations.*